



Paris

Centre & Indépendants

Le Centre en mouvement !

Le rassemblement du centre est en marche. Ce mouvement enclenché par le Nouveau Centre, le Parti Radical, la Convention Démocrate et la Gauche Moderne va constituer une véritable confédération électorale et programmatique. D'autres formations politiques nous rejoindront prochainement.

C'est autour d'un projet républicain, écologiste et social que nous avons choisi de

nous réunir. Ce choix, c'est avant tout la volonté de proposer une alternative, de faire entendre notre sensibilité humaniste qui reçoit un écho important dans le pays.

Pour cela, nous devons être présents à toutes les échéances électorales à venir. La confédération des centres sera opérationnelle dès le début de l'été. Nous serons prêts le 25 septembre pour aller au-devant des élections sénatoriales qui permettront de reconduire le groupe Union Centriste auquel j'appartiens et qui est une des composantes essentielles de la majorité sénatoriale, puisque aucun groupe n'y dispose de la majorité absolue. A Paris, je conduirai une des deux listes de la majorité présidentielle.

Au printemps 2012, l'élection présidentielle sera un rendez-vous essentiel. Comme tout grand parti, la nouvelle confédération des centres a donc vocation à présenter un candidat qui partira à la rencontre des Français. La majorité repose sur deux



pilliers. Nous en incarnons un. Pour autant, nous saurons prendre nos responsabilités car nous ne sous-estimons pas le poids électoral grandissant du FN.

En prévision des élections législatives, ce centre fédéré est en mesure de présenter des candidatures dans toutes les circonscriptions parisiennes. Elles le seront dans le cadre de négociations nationales avec nos

partenaires. Nos élus constitueront un groupe autonome à l'Assemblée Nationale, comme cela a toujours été le cas sous la Ve République. Enfin, en 2014, le centre a vocation à présenter des candidats dans les 55 nouvelles circonscriptions territoriales de la capitale et de proposer un candidat ou une candidate à la Mairie de Paris, capable d'être alors le moteur d'un changement de majorité dans notre ville.

Pour toutes ces échéances, vous pouvez compter sur l'engagement de l'ensemble de notre groupe au service des convictions centristes. Nous serons à Paris le fer de lance de cette nouvelle alliance dans le cadre de la majorité présidentielle.

Yves POZZO di BORGIO

Sénateur de Paris (Union centriste)
Conseiller de Paris
Président du groupe Centre et Indépendants

Sommaire n° 12

Conseil de Paris

- Enseignement supérieur, recherche et innovation
- Familles monoparentales
- Migrants tunisiens à Paris

p. 2

- PSG et Parc des princes
- Conservatoires de musique
- Quand quantitatif rime avec qualitatif
- « Terre promise » pour la cité Paul Bourget

p. 3

- Gestion des déchets
- Droit à la mobilité
- Constance des positions
- Logements d'artistes

p. 4

Au Centre de Paris

- La Confédération des Centres
- G12 et questions d'intégration
- Paris en chiffres et en perspectives

p. 5

Europe

- Jean-Marie Cavada, rapporteur sur les Ecoles européennes
- Visioconférence au lycée de Sèvres sur l'Europe
- Déplacement à Boulogne-sur-Mer

p. 6

Sénat

- La justice et le citoyen
- La suppression des visas entre la Russie et l'UE

p. 7

- Lutte contre le dopage
- Spéculer n'est pas jouer

p. 8

Directeur de Publication :

Yves Pozzo di Borgo

Ont collaboré à ce numéro : Jérôme Besnard
Emeric Bidaud, Thu Van Blanchard,
Pauline Delesse, Brigitte Ponsard.

Citations autorisées avec mention d'origine.
Imprimerie Spéciale du Groupe C & I

Groupe Centre et Indépendants

9, place de l'Hôtel de Ville
75196 Paris cedex 04
Tél. : 01 42 76 48 71
www.nouveaucentre-paris.org

Paris doit soutenir la candidature d'Annecy 2018

Le groupe Centre et Indépendants a fait voter à l'unanimité un vœu demandant le soutien officiel de la ville de Paris à la candidature française pour les J.O. d'hiver de 2018. Le rayonnement international et l'attractivité de la capitale s'avèreront un appui décisif à ce projet qui bénéficiera à l'ensemble du territoire national.

Jérôme DUBUS et Catherine BRUNO ont donc proposé l'organisation de plusieurs événements et l'affichage d'une banderole de soutien sur le fronton du parvis de l'Hôtel de ville.



Christian SAINT-ETIENNE a salué l'effort soutenu du gouvernement en faveur du renouveau de l'université et de la dynamisation de la recherche. Paris bénéficie pleinement des nombreuses réformes mises en oeuvre, forte de ses 300000 étudiants et de ses 16000 chercheurs.



Communication sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

A l'occasion du débat portant sur la communication relative à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, **Christian SAINT-ETIENNE** a salué l'effort soutenu du gouvernement en faveur du renouveau de l'université et de la dynamisation de la recherche. Paris bénéficie pleinement des nombreuses réformes mises en oeuvre, forte de ses 300000 étudiants et de ses 16000 chercheurs.

La création des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur, l'autonomie des universités, le développement de l'université numérique, le plan de renforcement de l'attractivité des carrières, ou encore la mise en oeuvre d'une politique sociale inédite, au service de la réussite des étudiants, avec l'octroi d'un 10e mois de bourses, participent de cette dynamique.

A cela s'ajoutent les 700 millions d'euros du « Plan Campus » octroyés à la capitale, ainsi que 372 millions dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2007-2013.

A cette audace de moyens, la Ville de Paris rétorque par des opérations de communication et autres « dépenses-gadget », à l'instar du « Grand

Quartier Latin », consistant en un aménagement de l'espace public, certes pas inutile, mais très modeste complément de l'action de l'Etat.

Quant au volet innovation, « **la stratégie volontariste d'hier n'a pas su se réinventer, malgré la crise, et semble fragilisée dans la compétition économique de l'intelligence, que se livrent entre elles les métropoles internationales** » ainsi que l'a mis en exergue **Valérie SACHS**.

Paris pourrait pourtant profiter de la surface disponible laissée par les écoles déménageant vers le « campus-cluster » de rang mondial qu'est Paris-Saclay, et dont l'affectation a été figée en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour créer un pôle d'excellence intra-muros, impulsant une force nouvelle à la recherche de la Région Capitale, hors de toute logique concurrentielle.

Enfin, d'autres pistes pourraient être développées, à l'instar d'un « Small Business Act » de sortie de crise, ou de la création d'une agence unique qui regrouperait les services proposés aux entreprises, aux touristes et aux étudiants, sans oublier la

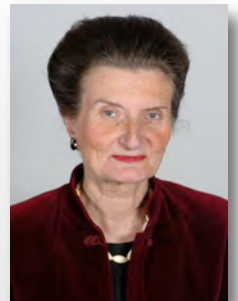


mise en place de mécanismes encourageant les Parisiens à investir dans les PME au travers des Love money.

« **Il est grand temps d'accélérer le rythme, afin que Paris devienne un territoire d'expérimentation de la croissance, de la création de richesse et d'emplois** ».

Migrants tunisiens à Paris

Lors du dernier Conseil de Paris, **Geneviève BERTRAND**, Présidente de la Commission culture et affaires internationales a exprimé la position du groupe Centre



et Indépendants quant à l'aide importante (plus de 300 000 euros) de la Ville aux migrants tunisiens en situation illégale qui occupent le Gymnase de la Fontaine-au-Roi (11e arrondissement). Elle a appelé à un renforcement des dispositifs européens, en premier lieu FRONTEX, plus à même d'agir dans ce domaine que la mairie de Paris. Elle a salué l'initiative du Village du Jasmin, organisé par la Ville pour aider à relancer le tourisme en Tunisie. Néanmoins, elle s'est légitimement inquiétée de la possible manipulation de ces migrants par certains groupements extrémistes.



Familles monoparentales: le groupe Centre & Indépendants fait adopter 11 propositions

A l'occasion de l'examen du rapport relatif aux familles monoparentales, issu d'un long travail de réflexion et de concertation au sein de la mission d'information et d'évaluation sur ledit sujet, **Lynda ASMANI** s'est félicitée de l'adoption, à l'unanimité, de onze propositions émanant du groupe Centre et Indépendants.



encore de la rationalisation de l'offre publique d'aides et subventions, en passant par un dispositif intégré d'insertion.

Déplorant toutefois les saillies médiatiques dès le commencement de la mission, nuisant par là à l'esprit de concorde souhaité, le groupe Centre et Indépendants a souligné qu'il veillerait tout particulièrement à ce que sa proposition visant à effectuer une étude d'impact des mesures du rapport adoptées soit consciencieusement appliquée.

Le groupe Centre et Indépendants s'est opposé en Conseil de Paris à la nouvelle grille tarifaire des Conservatoires municipaux proposée par le maire de Paris. Yves POZZO di BORGIO, se référant à une étude de Marc PACHECO, adjoint (Nouveau Centre) au maire du 8e arrondissement, a dénoncé une nouvelle atteinte faite au pouvoir d'achat des classes moyennes, sous couvert de faire « payer les riches ».



PSG et Parc des princes : un choix Capital

Le PSG vient de réaliser sa meilleure saison de ces dernières années (finale de coupe de France et 4e place au championnat). Mais, c'est au cours de cet été que l'avenir du club va véritablement se jouer entre la vente du club et l'attribution de la concession du Parc des princes. Le club vient d'être racheté par un fonds Qatari (QIA), tandis que le stade semble promis à l'actuel actionnaire, Colony Capital. Dans une question d'actualité, **Jérôme DUBUS** a demandé au Maire de Paris de lever certaines zones d'ombre qui pèsent sur ce dossier.

Pourquoi Colony Capital est-il le seul en lice pour l'attribution du bail

emphytéotique du Parc des Princes, alors que plusieurs candidats ont été évincés.

Le télescopage entre le choix de l'exploitant du stade et la vente du club par celui-ci ne reviendrait-il pas à fausser la relation de confiance que l'actuel actionnaire doit entretenir avec la ville ?

S'il s'avère que l'objectif de l'actuel propriétaire n'était pas le développement sportif du club, mais l'obtention de l'exploitation plus lucrative du bail emphytéotique du Parc des Princes, la Ville n'aura-t-elle pas manqué gravement à son devoir de contrôle et de vigilance ?



3

A la suite de ces questions, restées sans réponse, une annonce malgré tout : le report de la décision d'attribution du stade en septembre.

L'arrivée d'un actionnaire prêt à s'investir dans le développement du club de notre capitale peut être une chance, encore faut-il que cela se fasse dans des conditions transparentes et que la ville préserve ses intérêts.

Quand quantitatif rime avec qualitatif

Catherine BRUNO a salué la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de 8 millions d'euros avec l'association « Les Jours Heureux », protagoniste d'importance dans les domaines de l'accueil, de la prise en charge et de l'hébergement des personnes en situation de handicap mental. Cette démarche est bénéfique, en ce qu'elle substitue une approche qualitative de contrôle a posteriori des établissements concernés, à une perspective purement réglementaire de contrôle a priori.



« Terre promise » pour la cité Paul Bourget

Ce territoire du 13e arrondissement constitue une opportunité qu'il fallait saisir. Opportunité d'optimiser un foncier qui se raréfie, opportunité d'offrir aux riverains des conditions décentes d'habitat, occasion, enfin, de valoriser une des entrées les plus délaissées de Paris.

Le site conjuguera désormais logements et bâtiments d'activités. Cette mixité des fonctions n'est pas pour déplaire à **Edith CUIGNACHE GALLOIS** qui milite en faveur d'un développement économique du 13e et d'une pluralité des types d'habitat. Aussi a-t-elle accepté le principe d'une densification du secteur permettant de livrer du tertiaire, bureaux et hôtel, de reconstituer l'offre locative sociale complétée par une résidence étudiante et de réduire aussi les nuisances du périphérique.



Conservatoires de musique : une nouvelle tarification injuste

Le groupe Centre et Indépendants s'est opposé en Conseil de Paris à la nouvelle grille tarifaire des Conservatoires municipaux proposée par le maire de Paris. **Yves POZZO di BORGIO**, se référant à une étude de **Marc PACHECO**, adjoint (Nouveau Centre) au maire du 8e arrondissement, a dénoncé une nouvelle atteinte faite au pouvoir d'achat des classes moyennes, sous couvert de faire « payer les riches ».

Précisons que l'inscription annuelle dans les conservatoires va en effet augmenter de 180 euros par an pour les parisiens dont les revenus relèvent de la tranche la plus haute des quotients familiaux. Cette hausse risque de priver

certaines enfants non seulement de la qualité de l'enseignement délivré dans ces établissements mais par ricochet de certains débouchés professionnels, puisque les diplômés qui y sont délivrés peuvent conduire aux professions d'enseignant ou de concertiste... La possibilité offerte aux non parisiens de s'inscrire doit également s'accompagner d'une meilleure réciprocité des communes environnantes dans une démarche de Grand Paris.

Eric HELARD, de son côté, s'est interrogé sur la possibilité d'ouvrir les conservatoires de musique durant les congés scolaires afin de proposer des stages ou des sessions pour les parisiens qui ne partent pas en vacances.



En septembre 2009, la municipalité modifiait le plan local d'urbanisme pour accroître la liste des parcelles privées qu'elle destine au logement social. Aujourd'hui, elle souhaite instaurer un droit de préemption urbain renforcé sur ces terrains, lui permettant ainsi d'acquérir des lots de copropriété.

S'il s'agit là d'un outil de maîtrise foncière habituel, le groupe ne pouvait cependant en voter l'application. **Jérôme DUBUS** a rappelé les considérations qui en 2009 mobilisèrent les élus centristes contre la modification du PLU. Or c'est justement le nombre considérable de ces emplacements réservés, leur inscription dans des secteurs où le logement social est déjà très présent voire majoritaire, mais aussi la totale insuffisance des équipements de proximité devant accompagner leur mutation qui avaient motivé le refus centriste. En outre, les pulsions préemptives de la Mairie alourdiront le déficit parisien en stationnement puisque des parcelles visées sont actuellement des surfaces de parkings.

Logements d'artistes : un air inachevé.

Multiplier par quatre le nombre d'ateliers-logements, c'est un renfort que Rodrigue aurait apprécié. Il aura fallu toutefois attendre près de dix ans pour que se profilent enfin la réhabilitation de bâtiments rue Saint Charles dans le 15e et la perspective d'y livrer quatre espaces pour des artistes professionnels.

Au-delà de ce projet dont elle a salué l'épilogue, **Anne TACHENE** a interrogé la municipalité sur ses intentions de donner suite aux préconisations de l'Inspection générale de la Ville de Paris. Partant de l'analyse que la double location d'un atelier, même aidé par la collectivité, et d'un logement ne correspondrait pas aux facultés financières des artistes, ce service invite en effet à une réorientation de la politique municipale en faveur des ateliers logements, alors que ces dernières années la création d'ateliers simples fut favorisée. Aucune assurance en termes de programmes ou de calendrier n'a été fournie pour vérifier la réalité de cette reconversion.



Gestion des déchets par la ville de Paris : de nouveaux chiffres alarmants !

La gestion des déchets à Paris est un problème récurrent, la situation s'est aggravée ces dernières années, les parisiens le vivent chaque jour. Il ne reste que la majorité municipale pour ne pas s'en convaincre. Pourtant, le diagnostic du récent rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) est sans appel. **Fabienne GASNIER**, qui suit ce dossier avec attention, a appelé le maire de Paris à en tirer les enseignements.

Un malaise social au sein des services, le constat est clair : le taux d'absence des éboueurs et des chefs d'équipes est anormalement élevé (12,5 %) et largement supérieur au taux moyen de la ville : près du double pour la maladie ; du triple pour les accidents du travail et du quadruple pour les absences injustifiées. C'est avant tout le résultat d'un management qui s'est dégradé et d'un sentiment de



démotivation qui a gagné les services.

Autre point relevé par la CRC : l'empilement des structures et la multiplication des échelons hiérarchiques ont abouti à une déresponsabilisation des différents acteurs et à une

confusion qui fait surgir des conflits internes. « **Il est indispensable d'opérer une clarifications des rôles de chacun. Mais, c'est toute une chaîne de confiance que la municipalité doit reconstruire, les agents ont besoin de retrouver le sentiment d'être le fleuron des services de la ville** » rappelle l'élue du 17e arrondissement.

Dernière observation de ce rapport, et non des moindres, la différence de performance entre collecte privée et publique : 570 tonnes en moyenne par agent et par an pour le privé, contre 491 lorsqu'elle est effectuée en régie. La majorité municipale devrait se poser quelques questions...



Vœu du groupe Centre & Indépendants en faveur du droit à la mobilité de tous les Parisiens

C'est dans un souci de promouvoir l'autonomie des personnes dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun, ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive, que le service PAM a été créé.

Cependant, un certain nombre d'incidents impliquant le refus du chauffeur de descendre de voiture et d'aider à l'installation de la personne handicapée se produisant régulièrement, **Edith CUIGNACHE-GALLOIS** a demandé qu'un état des lieux des modalités et du contenu de la formation des chauffeurs du Service PAM75 soit communiqué en commission et que la mairie de Paris puisse faire part à la société exploitante Keolis de ses propositions visant à améliorer leur formation.

Ce vœu, cosigné par **Catherine BRUNO**, demandait également que l'accent soit mis sur la spécificité des



missions d'accompagnement et de prise en charge, telles que réglementairement définies.

Face à l'engagement de l'exécutif de répondre point par point à ses demandes, mais en raison des négociations en cours, l'élue du 13e arrondissement a accepté de retirer son vœu, tout en insistant sur la vigilance dont elle saurait faire preuve quant à la mise en œuvre de cette promesse.

Félicitations à Loris PRUVOT et à Antoine BARTH pour leurs nouvelles responsabilités au sein de la Fédération de Paris! Loris Pruvot portera avec dynamisme la responsabilité de nouvelle Présidente des jeunes centristes à Paris. Antoine Barth, conseiller du 1^{er} arrondissement, nommé Vice Président de la Fédération de Paris lors du bureau fédéral parisien du 8 juin, aura notamment en charge l'animation.



Paris en chiffres et en perspectives



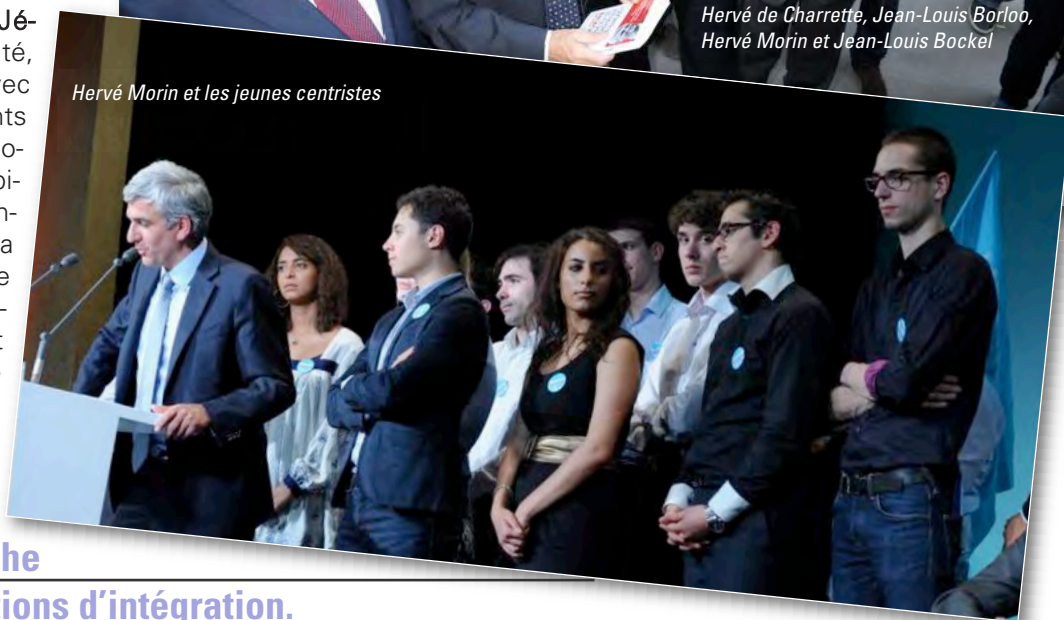
Lancement de la Confédération des Centres lors du Conseil national à Versailles le 7 mai 2011

Le 9 mai dernier, Agora 12 lançait sa première édition sur un thème exigeant « *Paris et sa population: son évolution, ses attentes* »

Organisée par Anne BOULESTIN, ancien secrétaire général adjoint des jeunes centristes, Jean-Pierre ALLALI responsable de la section Nouveau Centre du 12^e et par Eric FOUACE, président de l'association Centre 12, cette manifestation a offert à Jérôme DUBUS, orateur invité, l'occasion d'évoquer avec l'ensemble des participants les changements sociologiques qui affectent la capitale depuis dix ans. Ces données étroitement liées à la politique d'urbanisme et de logement que mène la Municipalité parisienne, ont tout naturellement une influence électorale dont chacun peut mesurer les effets.



Hervé de Charrette, Jean-Louis Borloo, Hervé Morin et Jean-Louis Bockel



Hervé Morin et les jeunes centristes



Le G12 planche sur les questions d'intégration.

Edith CUIGNACHE-GALLOIS et David PIERRE-BLOCH, cofondateurs du G12, organisaient le 19 mai dernier un débat autour du thème « *Quelles solutions pour une société de la reconnaissance?* », en présence du rappeur et auteur ROST, de Jean-Christophe LAGARDE, député maire de Drancy, et d'Yves POZZO DI BORGIO, sénateur et président du groupe Centre et Indépendants au Conseil de Paris. Près de 80 personnes étaient réunies à l'hôtel de ville pour discuter sans langue de bois sur un thème cher aux centristes. Les différents intervenants, qui s'intéressent vivement aux problèmes des quartiers difficiles, ont rappelé l'importance du socle républicain et la nécessité d'une approche humaniste pour traiter des questions d'intégration.



Crédit photo: Photo Gaël Dupret (c) - g.dupret@gmail.com



Jean-Marie Cavada, rapporteur sur les Ecoles européennes

Créées depuis plus de cinquante ans, les écoles européennes assurent aux enfants des agents des institutions européennes un enseignement de qualité en tenant compte de l'environnement culturel dans lequel ils évoluent et de leurs origines.

Rapporteur du projet sur les Écoles européennes, **Jean-Marie CAVADA** a organisé mercredi 25 mai, un atelier de travail regroupant les membres du Parlement européen et de la Commission européenne, ayant contribué au rapport, les représentants des Écoles européennes, les parents d'élèves, et des représentants d'enseignants. Cette rencontre a permis aux différentes parties prenantes d'exposer leurs remarques et leurs suggestions sur le rapport.



Tous ont félicité le travail effectué en soulignant néanmoins les nouveaux défis auxquels les Écoles européennes doivent faire face : restrictions budgétaires, surpopulation des Écoles et manque d'enseignants dans certaines langues, besoin d'une reconnaissance totale du BAC européen et réflexions sur une déclinaison du diplôme proposé.

Avec le soutien de tous les participants, Jean-Marie CAVADA a proposé de mettre en place un Comité de suivi afin de surveiller de près l'évolution de ce dossier. Cette proposition a été accueillie avec enthousiasme par les Députés européens, devant qui Monsieur Cavada présentait son rapport en Commission *Culture* l'après-midi.

Déplacement à Boulogne-sur-Mer les 16 et 17 mai

Le lundi 16 mai, **Marc DUFOUREAU**, le Représentant du Mouvement Européen de la Côte d'Opale, et **Michel LABORIE**, Président du MEF-Nord, avaient invité **Jean-Marie CAVADA** pour aborder le thème "*L'Europe, bouc-émissaire de la crise ?*" autour d'une cinquantaine de personnes.

Jean-Marie CAVADA a profité de cette occasion pour rappeler son souhait d'une Europe fédérale avec un président élu au suffrage universel en charge de grands projets : la fiscalité, l'économie, les affaires étrangères et la diplomatie, la défense, l'immigration. De nombreuses questions ont fait suite à l'intervention de Jean-Marie CAVADA : place de la Russie en Europe, les fonds européens notamment à propos du port de Boulogne, la sûreté nucléaire...

Le mardi 17 mai, Jean-Marie CAVADA, à l'initiative de **Jean-Pierre PONT**, Maire de Neufchâtel-Hardelot et Président de la fédération Nouveau Centre du Pas de Calais, et **Richard HONVAULT**, Conseiller municipal de Boulogne-sur-Mer et membre du Nouveau Centre, a rencontré les sympathisants et militants du Nouveau Centre autour d'un café politique pour expliquer l'intérêt de la Confédération Centriste : un point sur le projet qui sera résolument européen et comportera un volet sur la TVA sociale, et une vue sur les prochaines grandes étapes de la Confédération.



Visioconférence au lycée de Sèvres sur l'Europe

À l'initiative d'un enseignant eTwinning, Czeslaw Michalewski, Jean-Marie Cavada a participé à une visioconférence devant 200 élèves et en direct depuis des écoles européennes, organisée pour fêter la Journée de l'Europe au lycée de Sèvres le lundi 9 mai.

Au programme, des retours d'expérience très enrichissants de la part d'enseignants et d'élèves de plusieurs pays européens participant à ce programme : Anne Gilleran, Directrice du Bureau Européen eTwinning (Bruxelles), Janina Zielinska, Vice-présidente de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (Varsovie), Micheline Maurice, Expert auprès du BAN eTwinning-France, Maria Georgiadou, Professeur de français au Collège de Rhodes, Coordinatrice du Groupe Francophone eTwinning, Eric Vayssié, Professeur de physique au Collège Antonin Perbosc, à Lafrançaise, Projet *Erathostène*, David Jamin, Directeur du Projet *La main à la*



pâte, Coordinateur européen des Projets *Pollen* et *Fibonacci* et Eva Kustekova, et ses élèves du Gymnazium Pankuchova, à Bratislava.

eTwinning est une action européenne qui offre aux enseignants des 31 pays participant la possibilité de mener des projets d'échange à distance avec leurs élèves à l'aide des TICE. Plus de 125 000 enseignants sont inscrits dans la communauté eTwinning en ligne. eTwinning fait partie du programme européen, Comenius.

Votre Sénateur de Paris

Yves POZZO di BORGO

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées
Membre de la commission des affaires européennes
Vice-Président de la Commission spéciale sur le Grand Paris
Membre de la Délégation française aux Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale
Vice-Président du groupe d'amitié France-Russie



La justice et le citoyen

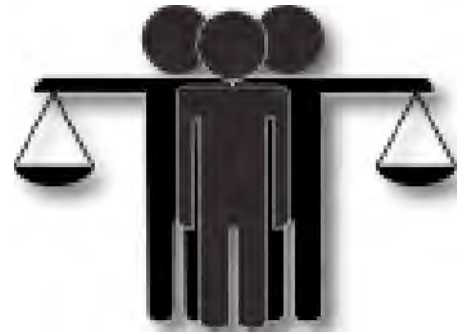
La justice n'est pas seulement une idée, elle s'inscrit dans le temps et dans l'espace et s'incarne dans les hommes. Elle doit s'adapter aux réalités du monde qui l'entoure.

La grande réforme de la carte judiciaire menée avec courage et ténacité par **Rachida DATI** a permis de mettre la justice de notre pays sur les rails de la modernisation et d'une meilleure efficacité. Le plan-prisons lancé par l'ancienne Garde des Sceaux a également vocation à rendre notre politique carcérale, sans laquelle la réinsertion est impossible, plus humaine.

Aujourd'hui, **Yves POZZO di BORGO** est favorable au projet de loi, voulu par le Président de la République et mené par **Michel MERCIER**, pour la création de jurés populaires en matière correctionnelle, c'est-à-dire pour juger des délits. Associer les citoyens au fonctionnement de la justice n'est pas une idée nouvelle en France, puisque, dans les cours d'assises, les

tribunaux pour enfants, nous trouvons déjà des citoyens aux côtés des magistrats professionnels.

Il y a trois avantages à renforcer ainsi les liens entre nos concitoyens et leur justice. Tout d'abord, cette formule d'association permettra que soient mieux comprises les décisions rendues par les tribunaux. Ensuite, elle renforcera l'autorité du magistrat professionnel et mettra celui-ci à l'abri des contestations. Que de fois n'avons-nous entendu des décisions de juges de l'application des peines contestées par nos concitoyens parce qu'elles n'étaient ni comprises ni, surtout, assumées par la société? Enfin, il s'agit, selon Yves POZZO di BORGO, d'une réelle avancée en matière de citoyenneté et de civisme. Le fait d'être tiré au sort dans son département, de participer pendant une semaine au fonctionnement du tribunal correctionnel, est un acte symbolique qui marque une intégration à la société. C'est assurément un acte fort que de



participer au jugement et à la condamnation d'une personne, l'une des décisions les plus difficiles dans la République.

Une justice plus efficace, une justice plus humaine, une justice plus lisible. Ce sont les trois piliers sur lesquels notre système judiciaire doit pouvoir s'appuyer. Plus important encore, ce sont les conditions indispensables pour une pleine confiance des citoyens.



La suppression des visas entre la Russie et l'UE : un signal vers une coopération renforcée

Yves POZZO di BORGO a proposé à Varsovie, à l'occasion du Forum Union européenne-Russie qui s'est tenu les 31 mai et 1^{er} juin, la suppression de l'obligation de visa entre la Russie et l'UE.

Estimant que la Russie constitue un faible risque migratoire et représente déjà l'un des premiers pays en termes de demandes de visas, le sénateur considère qu'une telle suppression « constituerait un signal fort en direction de la Russie et favoriserait les échanges ». Elle ouvrirait la voie à la création d'un « véritable espace économique, humain et de sécurité commun » à l'échelle du continent européen.

Yves POZZO di BORGO veut notamment renforcer la coopération en matière culturelle, encourager les échanges d'étudiants ou encore déve-

lopper toutes les formes de coopération décentralisée : « **C'est aussi le meilleur moyen de faire progresser la démocratie et les droits de l'homme en Russie.** »

Trois sujets prioritaires s'imposent. Tout d'abord, le renforcement dans le domaine économique. Les Etats-Unis et l'UE devraient soutenir l'accession de la Russie à l'Organisation Mondiale du Commerce. Cela devrait notamment inciter la Russie à faire des réformes et faciliter les investissements étrangers. Au-delà, une zone de libre échange pourrait être créée.

Il est également indispensable de renforcer les relations en matière énergétique, ainsi que la coopération sur les questions de politique étrangère et de défense. Le renforcement de la coopération entre l'OTAN et la



Russie, fondé sur un partenariat stratégique, mais aussi entre l'Union européenne et la Russie, permettrait d'aller vers un espace commun de paix, de sécurité et de stabilité sur le continent.

Yves POZZO di BORGIO est particulièrement sensible à la limitation de la part des salaires des joueurs dans les budgets des clubs professionnels, afin que les discours sur le « fair-play financier », voulu par Michel PLATINI au niveau européen, reçoivent une application concrète et efficace.



Lutte contre le dopage: pour un renforcement des pouvoirs de l'Agence française

Le dopage est le poison du sport. Malheureusement, le tricheur a souvent un temps d'avance sur le contrôle. C'est pourquoi le code mondial antidopage doit sans cesse évoluer, pour s'adapter aux nouvelles pratiques illicites. La proposition de loi COLIN s'inscrit dans cette logique et adapte le code mondial antidopage, améliorant ainsi le processus de sanction disciplinaire en matière de dopage.

Pour Yves POZZO di BORGIO, il est indispensable de permettre à l'Agence française de lutte contre le dopage d'exercer au mieux sa mission en termes de prévention et de recherche scientifique, d'autant qu'elle dispose du seul laboratoire accrédité en matière de lutte contre le dopage et d'une expertise mondiale reconnue. Il est vital de remettre la recherche dans le giron de l'Agence, car la lutte antidopage française a pris du retard face aux Italiens et aux Suisses, depuis que le gouvernement s'est vu confier le pouvoir de coordonner la recherche ces cinq dernières années.

Dans la perspective de bien déter-

miner le rôle de chacun des acteurs (Etat, Agence, Fédération), il faut se réjouir que la proposition de loi prévoit une taxe additionnelle pour financer le fonctionnement de l'Agence. Celle-ci se voit conférer l'intégralité du pouvoir de sanction des sportifs dopés, actuellement détenu par les fédérations en première instance. Le système antérieur ne pouvait plus durer, car il obligeait les fédérations sportives à être juges et parties, la condamnation par une fédération d'un cas de dopage allant à l'encontre de la mission de promotion de sa discipline.



Amendement pour le droit à l'information

Yves POZZO di BORGIO a déposé un amendement relatif au pouvoir du CSA de fixer les modalités de diffusion des courts extraits d'événements sportifs, notamment pour les journaux télévisés.

Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice centriste de la Seine-Maritime, avait fait adopter cette disposition en Commission. Il s'agit de préciser les conditions de diffusion de ces extraits et de trouver un juste équilibre entre le droit du public à l'information et le droit d'exploitation des organisateurs de manifestations sportives. Il est donc normal que les organisateurs de manifestations ainsi que le Comité national olympique et sportif français en soient tenus informés.



Spéculer n'est pas jouer: passons au « fair-play financier »

Le monde sportif se professionnalise de plus en plus et devient un objet spéculatif. Il brasse une quantité d'argent considérable, en raison de la médiatisation croissante des compétitions sportives. Au sport business s'ajoute aujourd'hui la manne des paris sportifs. Les joueurs de football de Ligue 1 gagnent en moyenne 40 000 euros par mois, et un international français, pas loin de 100 000 euros par semaine. Les enjeux commerciaux et financiers colossaux du monde sportif prennent parfois le pas sur l'éthique, l'esprit du sport et de compétition.

C'est pourquoi, il faut saluer l'initiative du président du groupe RDSE au Sénat, Yvon COLIN et sa proposition de loi visant à renforcer

l'éthique du sport et les droits des sportifs.

Jusqu'à là, hormis pour les arts martiaux et le rugby, les fédérations agréées n'étaient pas soumises au respect des principes éthiques, pourtant fondamentaux dans le secteur sportif. Ces chartes éthiques vont dans la droite ligne du rôle éducatif des fédérations, reconnu par tous. La proposition de loi étend à l'ensemble des fédérations le respect de ces principes. De même, ces fédérations doivent pouvoir édicter des règles administratives, juridiques et financières qui encadrent leurs compétitions.

Yves POZZO di BORGIO est particulièrement sensible à la limitation de la part des salaires des joueurs dans les budgets des clubs professionnels,



afin que les discours sur le « fair-play financier », voulu par Michel PLATINI au niveau européen, reçoivent une application concrète et efficace. Cette réforme doit permettre, à défaut de véritablement modérer les salaires des joueurs, de plafonner la masse salariale des clubs à proportion de leurs recettes.